

La place du chant dans la liturgie

On ne va pas ici faire un long historique de la musique ou du chant dans la liturgie. Donnons simplement quelques repères mais auparavant il faut souligner deux points centraux :

- **le chant de l'assemblée est une pratique récemment redécouverte ;**
- **sa fonction propre n'est pas de « chanter à la messe » mais de « chanter la messe » !¹**

Une pratique récente

Les premiers chrétiens chantaient les Psaumes, directement issus des liturgies juives. Les liturgies chrétiennes se sont progressivement détachées du « modèle synagogue » pour devenir autonomes. Au cours de son histoire la liturgie chrétienne s'est diversifiée et a connu ainsi successivement des périodes brillantes et des périodes plus sombres de décadence. La « *musique sacrée* » a suivi ces mêmes mouvements : développement et décadence. Cependant elle a transmis à travers les temps un héritage solide et fondamental dont font parties : les **Psaumes**, les **Hymnes**, les **dialogues** chantés entre celui qui préside et l'assistance². Dans les premières assemblées chrétiennes le chant de l'assemblée occupait la place la plus importante. Puis son usage a quasiment disparu avant de revenir. C'est Pie X en 1903 qui, le premier de notre époque, souhaite voir revenir une « *participation active* ». Un « *mouvement liturgique* » naît ensuite qui débouchera sur la rénovation de la liturgie par le Concile Vatican II en 1963. Cette rénovation ne vise pas à faire « du passé table rase », mais à revenir aux sources de la liturgie chrétienne en la débarrassant des scories accumulées au cours du temps.

Fonction propre de la musique liturgique

La Constitution sur la Liturgie de Vatican II³ parle de la musique et emploie pour elle et elle seule la formule latine « *munus ministeriale* » soit fonction ministérielle, charge, devoir ... **C'est dire que le chant dans la liturgie n'est pas simplement décoratif ! Il remplit une véritable fonction ministérielle !** L'intelligence approfondie des rites célébrés a fait évoluer la compréhension du lien entre la fonction d'animateur et la liturgie elle-même. Le rôle du « *chantre* » n'est pas d'animer le chant de l'assemblée mais d'**aider celle-ci à entrer par le chant dans l'action liturgique et le mystère célébré**. L'importance de cette fonction est soulignée par la Constitution sur la Liturgie quand elle affirme que « *L'action liturgique revêt une forme plus noble lorsqu'elle est accomplie avec chant ...* » (§ 113)

« *Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Écriture que par les Pères et par les Pontifes romains ; ceux-ci à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise **la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin.***

*C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera **en connexion plus étroite avec l'action liturgique** »* (Constitution sur la Sainte Liturgie. *Sacrosanctum Concilium* § 112)

« *Ainsi l'art du chantre consiste à **inscrire correctement les différents actes de chant de l'assemblée dans le rythme et la mélodie silencieuse de l'itinéraire rituel.** Lorsqu'un chantre-animateur est comme la mémoire vivante du rite sous-jacent au chant qu'il conduit, il sert vraiment l'assemblée.* » (*Musique et acteurs musicaux en liturgie. Guide pastoral.* Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle. 2014.)

¹ De chanter la liturgie. On va revenir souvent sur ce point pour l'expliquer et le faire bien comprendre.

² La forme « *cantique* » telle que nous la connaissons correspond à une époque de décadence liturgique.

³ Nous la présenterons plus loin.

Les fiches du chantre (2/10)

Les deux questions qui se posent au chantre : choisir, mettre en œuvre

Pratiquement, le chantre est confronté à deux questions : choisir le « *programme choral* » de la célébration, puis le mettre en œuvre. Le chantre n'est pas, en règle générale, un spécialiste de la liturgie ni un musicien professionnel. **Et pourtant, il lui faut :**

- **choisir des chants** qui correspondent à ce que demande la Liturgie de l'Église,
- **les chanter et les diriger.**

Choisir un programme de chants

On abordera bien sûr ce point de façons très différentes selon qu'on est dans la logique « *fonction ministérielle* » du chant et du chantre ou dans le simple remplissage d'une grille : chant d'entrée, kyrie, gloria, antienne du psaume, etc. Dans le second cas on agira en parfait petit « *rubriciste* »⁴. *Au moins une fois dans sa fonction de chantre faut-il s'être posé les questions suivantes :*

- *que dit l'Église de cette fonction ministérielle ?*
- *quels sont les textes qui en traitent ?*
- *comment peut-on les interpréter pour en dégager des critères de choix ?*

Nous verrons que les textes sont assez généraux mais que l'on peut cependant en déduire des critères de choix qui vont nous aider grandement. Mais, même munis de cet apport doctrinal et spirituel, nous sommes souvent un peu débordés devant la profusion du choix. On aborde alors un domaine plus subjectif qui renvoie à une affaire de « *goût* » musical. Cependant, même là, nous verrons que l'on peut donner des indications qui guident le choix.

Et avant même de voir tout ça, **un conseil pratique : ne choisissons que des chants que nous connaissons parfaitement** et dont nous sommes sûrs et certains de pouvoir les chanter sans hésitation, sans avoir la tête dans la partition sans regarder l'assemblée !⁵

Chanter et diriger

Nous ne sommes pas tous chefs de chœur professionnels. Mais nous pouvons tous, avec un minimum de moyens, diriger convenablement une assemblée. Il n'est pas interdit de suivre, à l'occasion, un stage de direction et/ou un stage de chant. Les premiers conseils pratiques peuvent être les suivants :

- *être sobre ;*
- *ne pas tout diriger ;*
- *éviter une gestique binaire répétitive ;*
- *ne pas être cramponné à sa partition sans un regard vers l'assemblée ;*
- *avoir une gestique compréhensible par l'assemblée qui doit en déduire quand elle chante et quand le chantre chante seul ;*
- *savoir faire comprendre à l'assemblée quand elle doit chanter fort et quand elle doit chanter piano.*

⁴ De l'adjectif latin *ruber* : « rouge ». Les rubriques sont les parties imprimées en rouge dans les livres liturgiques ; elles ne constituent pas le texte des rites, mais indiquent la façon suivant laquelle on doit les célébrer. Le rubricisme est cette exagération qui accorde plus d'attention aux règles de la célébration qu'au sens profond des fonctions liturgiques.

⁵ Il est très difficile pour l'assemblée de répéter un exemple mal donné (hésitation sur les notes, voix mal assurée, etc.)